



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***22043164***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**25 MARS 2022****Le Greffier**N° d'entreprise : **0414 404 982****Nom**(en entier) : **SANIJURA BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **AVENUE DE L'ESPERANCE 10 - 6620 FLEURUS**

**Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS - RENOUELEMENT
MANDAT DU COMMISSAIRE-REVISEUR**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019 :

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Sophie MARTIN en tant qu'administrateur depuis le 30 avril 2019.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur Olivier LEFEBVRE en tant qu'administrateur avec effet à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui en 2022 statuera sur les comptes de l'exercice 2021

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de trois ans du commissaire-réviseur de notre société, la SCCRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18, PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL et désigne Monsieur Depraetere, réviseur d'entreprises et exerçant sa fonction au départ de l'unité d'établissement situé Avenue Georges Lemaître 38 à 6041 Gosselies, pour la représenter et le charger de l'exercice de ce mandat au nom et pour compte de la SCCRL.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2021.

La soussignée, SMET N EXCOMPTAFISC SRL, représentée par Nathalie SMET, Expert-comptable fiscal certifié ITAA, dont les bureaux sont établis à 5140 Sombreffe, rue de Wavre 112, est désignée en qualité de mandataire ad hoc de la société afin de procéder aux formalités requises auprès du greffe de l'entreprise de Charleroi et en vue de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extraits certifiés conformes.

Lorenz GIANNONI
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).